Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260512-CC_2026_84-DE

LOUDEAC communauté

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 5 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi cinq mai à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du vingt-neuf avril deux mil vingt-six.

Présents : Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Olivier ALLAIN, Julien KEROMEST, François HINDRÉ, Éric LE BOUDEC, Sandrine TOULOUZE, Mickaël DABET, Marc GUILLAUME, Alain LEGLATIN, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Martine VALLÉE, Hervé LE DOUCEN, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Fabrice TREHOREL, Gérard DABOUDET, Arlette HINGANT, Jean-Yves MOY, Isabelle ERMEL, Yvon PERRIN, Martine POULAILLON, Cyril CONAN, Marie-Hélène GANNAT, Marcel PICHOT, Evelyne BOSCHER, Rodolphe LE BRETON, Odile LE STRAT, Philippe PRESSE, Gaëlle HENO, Jean-Michel SCOUARNEC, Jean-Luc BLANCHARD, Isabelle MACE, Lucas CLEMENT, Laurence AKOSSI, Isabelle GORÉ CHAPEL, Fabrice HENRY, Magalie LAUNAY, Pascal BAZIN, Hervé MORIN, Virginie LEMOINE, Philippe JOSSÉ, Delphine BEUREL, Ronan FERNANDEZ, Nolwenn LE MÉE, Aurélie HERVÉ, Jean-Luc COLLEU, Laurence LUCAS, Sébastien QUINIO, Christelle JOUET, Dominique LE LUDUEC, Georges LE FRANC, Laurent NEVO, Paul ETTOUATI ,Laurent BERTHO, Damien DEFFONTAINES, Patrice ALLENO, Gilles HELLARD, Anne-Laure DUEDAL, Evelyne GASPAILLARD, Aurélie MADIGAND, Gérard MATHECADE, Brigitte JEGLOT, Nicolas TOUDIC ;

Absents excusés : Mickaël LEVEAU, Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Philippe PRESSE), Gaëlle GOUEROU, Maryline JAOUEN ;

Secrétaire de séance : Evelyne GASPAILLARD.

CC_2026_84 DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LOUDEAC COMMUNAUTE AU SEIN DES ORGANISMES EXTÉRIEURS

VU l'arrêté préfectoral du 9 novembre 2016 portant création de la communauté de communes Loudéac Communauté - Bretagne Centre, issue de la fusion de la CIDERAL, de la communauté de communes Hardouinais-Mené et de l'extension aux communes de Le Mené et de Mûr-de-Bretagne au 1er janvier 2017 ;

VU l'arrêté préfectoral du 17 janvier 2020 portant modification des statuts de Loudéac Communauté - Bretagne Centre ;

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 5711-1 et L. 5721-1 relatifs à l'élection des représentants d'un EPCI au sein des syndicats mixtes ;

VU le Code de l'environnement ;

CONSIDÉRANT qu'à la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante, il convient de procéder à de nouvelles désignations des élus au sein des différentes structures extérieures, et ce pour la durée du mandat ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DÉCIDE

1. De désigner, en tant que représentants de Loudéac Communauté au sein des comités ou conseils des organismes extérieurs, les élus listés dans le document joint en annexe à la présente délibération ;

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260512-CC_2026_84-DE

Exercice :	69	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Présents :	65	Pour expédition certifiée conforme
Pouvoir(s) :	01	
Pour :	66	Loudéac, le 5 mai 2026
Contre :	00	Le Président — Le secrétaire de séance
Abstention :	00	Xavier HAMON — Evelyne GASPAILLARD

Signature numérique de Xavier HAMON
Date : 2026.05.12 15:36:31 +02'00'

Signature numérique de Evelyne GASPAILLARD
Date : 2026.05.12 15:29:40 +02'00'